

en haute mer et un autre pour la pêche dans le fleuve Fraser. D'autres disent qu'il faudrait exiger qu'un homme s'adonne à la pêche à plein temps, employant l'expression "son seul moyen de subsistance", avant de lui délivrer un permis. Empêchons les amateurs de pêche d'obtenir des permis pour la pêche commerciale. Un trop grand nombre de propriétaires de petites chaloupes à moteur s'adonnent à la pêche dans le Pacifique et dans les eaux adjacentes à Vancouver et prennent plus de poisson que de raison.

Je suis peut-être moi-même à blâmer, car j'ai une petite embarcation. En 1952, j'ai obtenu de l'inspecteur des pêcheries de Steveston un permis pour la pêche commerciale, à la seule fin de voir ce qu'il fallait faire pour obtenir un de ces importants documents. Tout ce qu'il m'a fallu faire fut de verser un dollar, de signer un papier et j'étais reconnu comme pêcheur commercial. Je ne signale pas la chose au ministre dans un esprit critique, mais je pense qu'il devrait examiner la situation, afin d'éviter que Pierre, Jean, Jacques, en somme quiconque possède un moteur hors-bord, puisse obtenir un permis pour la pêche commerciale.

Voici ce que je veux signaler à l'attention du ministre. Le ministre associé de la Défense nationale et lui ont bien voulu participer,—à la vérité, ce sont eux qui ont fait presque tout le travail,—à l'aménagement du nouveau port de pêche à Steveston où pourront aller s'abriter presque toutes nos petites embarcations durant la tempête. Cependant, il y a un point que je veux lui signaler. Il s'agit de \$70,000. Ce montant représente la différence entre le montant des crédits de l'an dernier destinés au port de pêche et le montant qui a été finalement adjugé à un entrepreneur de la partie méridionale de la province. Ce montant de \$70,000 suffirait à peu près pour les quais flottants des pêcheurs de Steveston. Mes commettants seraient très heureux si le ministre des Pêcheries obtenait du ministre des Travaux publics l'affectation de ces \$70,000 au port de pêche de Steveston.

Je veux dire quelques mots au sujet de la délégation dont le ministre a parlé cet après-midi. De nouveau, je crois que ma circonscription a lieu d'être fière. M. Ken Fraser, gérant de l'*Imperial Cannery* à Steveston, dirigeait la délégation. En collaboration avec d'autres dirigeants de l'industrie de la pêche en Colombie-Britannique, et avec le concours on ne peut plus utile du ministre des Pêcheries, on a procédé à certaines négociations en Grande-Bretagne. Nous savons tous qu'un contrat a été passé cette année avec le Canada, intéressant \$5,200,000 de saumon en conserve. On ne saurait trop féliciter, je

pense, M. Fraser et ses associés. Ce travail a été celui d'une industrie œuvrant pour elle-même et pour les pêcheurs établis sur la rivière. Trop rares sont dans notre pays les industries qui cherchent à faire cette besogne elles-mêmes.

Généralement lorsqu'elles éprouvent des ennuis elles viennent réclamer de l'aide à l'État. J'ai bien, moi-même, à la Chambre, demandé au ministre d'intervenir en ce qui concerne les stocks de saumon en Colombie-Britannique. Et même, à ce moment où la situation paraissait désespérée, j'ai demandé une subvention quelconque. Le ministre des Pêcheries n'était pas alors de mon avis, et sans doute parce qu'il songeait à ces autres dispositions en vertu desquelles les représentants de l'industrie devaient se rendre en Grande-Bretagne. Ils y ont accompli une magnifique besogne, pour laquelle M. Fraser et ses collègues méritent toutes nos félicitations. Je ne manque pas de les leur présenter.

Je voudrais en terminant,—et je ne veux pas être trop long,—signaler une question au ministre, celle du braconnage dans l'archipel de la Reine Charlotte. Le ministre disait cet après-midi qu'on utilisait des hélicoptères sur l'Atlantique. A mon avis, on pourrait de la même façon réprimer le braconnage à l'embouchure des petites rivières de l'archipel de la Reine Charlotte. Les vedettes du ministre des Pêcheries ne peuvent pas repérer tous les braconniers; un hélicoptère rendrait de grands services à cette fin et j'ose croire que le ministre étudiera cette proposition.

Autre chose. Le ministre a à son service un M. Rothery, inspecteur chargé d'une section de la rivière à Steveston, et j'aimerais dire au ministre et à son sous-ministre que ce fonctionnaire s'acquitte fort bien de sa tâche là-bas. La pêche réussit très bien à Steveston et grâce à ce monsieur, il existe d'harmonieuses relations entre l'industrie et les pêcheurs de la rivière.

En terminant, je félicite encore le ministre du plus brillant exposé sur l'œuvre d'un ministère que j'aie entendu à la Chambre depuis mon arrivée ici.

M. Ashbourne: Monsieur le président, je profite de l'occasion pour féliciter moi aussi le ministre des Pêcheries de l'excellent exposé qu'il a formulé cet après-midi sur les travaux de son ministère. Son discours était intéressant au possible; contrairement au poisson hors de l'eau, il était tout à fait dans son élément. Il a certes acquis des connaissances approfondies des problèmes de l'industrie de la pêche depuis son accession à la tête du ministère. Mais connaissant ses talents et les succès qu'il a remportés dans le domaine financier, il n'y a pas du tout à en être surpris.